



CONVOCAZIONE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUN 2013

Messieurs les actionnaires de la société INVOLYS, Société Anonyme, au capital de 38.271.600,00 DH, siège social 219, Bd. Zerktouni – Angle Bd. Roudani à Casablanca, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués pour le mercredi 28 juin 2013 à 9 heures au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} RESOLUTION

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 ; approbation desdits comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux comptes sur l'exercice 2012 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

2^{ème} RESOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2012

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

3^{ème} RESOLUTION

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2012 et aux Commissaires aux comptes

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2012, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2012 et pour le commissaire aux comptes pour sa mission relative à l'exercice 2012.

4^{ème} RESOLUTION

Affectation du Résultat de l'exercice 2012

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable :	5.927.897,64 Dhs
Report à nouveau sur exercices antérieurs :	-6.067.802,14 Dhs
Report à nouveau :	-139.904,50 Dhs

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la distribution de 3.061.728,00 Dirhams, soit Huit (8) dirhams par action, prélevés sur la prime d'émission, dont le totale est de 28.813.687,00 Dirhams. Elle fixe la date de paiement à partir du 28 juillet 2013.

5^{ème} RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateurs

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat en qualité d'administrateurs de MM. Abdelouahab ELKORNO, Mohamed Karim MOUNIR et AM INVEST MOROCCO pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6^{ème} RESOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.